

Image not found or type unknown



Taux maximum concernant un acompte ?

Par **mimi_la_souris**, le **29/08/2008 à 20:29**

Bonjour,

Est-ce qu'un vendeur (cuisiniste) peut demander un acompte de plus de 80 % ?
Existe t-il un texte de loi à ce sujet ?

D'avance merci !!

Par **Marion2**, le **30/08/2008 à 22:18**

En principe, il ne faut pas verser + de 10% !
Cette demande de 80% est une aberration !
Cordialement